



**Université du Québec en Outaouais**

**SOUS-COMMISSION DES ETUDES**

**PROCES-VERBAL**

**de la vingtième réunion de la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mardi 24 août 2004 à 9 h 30, au local E-2300 du pavillon Alexandre-Taché.**

**Confirmé le 13 octobre 2004**

**Procès-verbal de la vingtième réunion de la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mardi 24 août 2004 à 9 h 30, au local E-2300 du pavillon Alexandre-Taché.**

---

|   | <b>PRÉSENT</b> | <b>ABSENT</b> |
|---|----------------|---------------|
| <b>PRÉSIDENT</b>  |                |               |
| Dubé, Denis<br>Doyen des études par intérim   | X              |               |
| <b>MEMBRES</b>  |                |               |
| Beaufils, Alain<br>Professeur<br>Département des sciences administratives             |                | X             |
| Benyahia, Ilham<br>Professeure<br>Département d'informatique et d'ingénierie          | X              |               |
| Dallaire, François<br>Chargé de cours<br>Département d'études langagières             |                | X             |
| Gagnon, Serge<br>Professeur<br>Département de travail social et des sciences sociales |                | X             |
| Lequin, Jacques-André<br>Professeur<br>Département de relations industrielles         | X              |               |
| Lussier, Madeleine<br>Professeure<br>Département des sciences comptables              | X              |               |
| Sinclair, Francine<br>Professeure<br>Département des sciences de l'éducation          | X              |               |
| <b>OBSERVATEURS</b>   |                |               |
| Beaudoin, Michèle<br>Adjointe à la gestion modulaire<br>Décanat des études            | X              |               |
| Tessier, Pierre<br>Directeur<br>Service de la bibliothèque                            | X              |               |
| <b>INVITÉS</b>  |                |               |
| <b>Professeurs</b>  |                |               |
| Assogba, Yao  | X              |               |
| Lacroix, Luc<br>Département de travail social et des sciences sociales                | X              |               |
| <b>Agent de recherche</b>   |                |               |
| Régimbald, André<br>Décanat des études  | X              |               |
| <b>SECRÉTAIRE</b>   |                |               |
| Fortin, Évelyne<br>Agente de recherche<br>Décanat des études                          | X              |               |

Le président de la Sous-commission des études, monsieur Denis Dubé, doyen des études par intérim, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 45.

---

## **1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de madame Madeleine Lussier  
appuyée par madame Francine Sinclair  
les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion:

- 2 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA DIX-HUITIEME REUNION DE LA SCE
  - 2.1 Adoption
  - 2.2 Affaires en découlant
- 3 - POINTS D'INFORMATION
- 4 - NOTATION
- 5- DOSSIER D'EVALUATION DU PROGRAMME DE MAITRISE EN TRAVAIL SOCIAL
- 6 - PROCHAINE REUNION
- 7 - LEVEE DE L'ASSEMBLEE

## **2 - PROCES-VERBAL DE LA DIX-HUITIEME REUNION DE LA SCE**

### **2.1 Adoption**

Sur proposition de monsieur Jacques-André Lequin  
appuyée par madame Ilham Benyahia  
les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la dix-huitième réunion.

### **2.2 Affaires en découlant**

Le doyen de études par intérim informe les membres des suivis réalisés relativement aux points suivants :

#### Taille des groupes-cours

L'augmentation requise des moyennes d'étudiants pour les groupes-cours fait en sorte qu'il faudra éventuellement développer de nouvelles façons d'aborder la gestion de cet enjeu.

#### Programme de doctorat en sciences et technologies de l'information

Tel que demandé par la Sous-commission, l'expertise externe a été reprise. Les rapports de deux des trois experts ont été reçus à ce jour ; leurs commentaires sont très favorables au programme et ils sont aussi d'accord avec la dénomination du programme. Une synthèse des rapports des experts sera soumise à une prochaine rencontre de la Sous-commission.

#### Cours de français élémentaire

Un cours de français élémentaire, cours créé à l'intention des étudiants non francophones, est offert (deux plages horaires) au trimestre d'automne.

## **3 - POINTS D'INFORMATION**

Le doyen de études par intérim fait part des points d'information suivants :

#### Inscriptions pour le trimestre d'automne 2004

Le nombre actuel d'inscriptions montre un léger recul par rapport à la même date l'an dernier mais il est toutefois trop tôt pour confirmer qu'il y a une baisse. Il est à noter que le nombre d'étudiants aux programmes offerts en anglais n'a pas diminué.

#### Profil d'accueil de la francophonie canadienne

Malgré les efforts de promotion auprès d'élèves d'autres provinces, le nombre d'étudiants inscrits à ce profil cet automne est très faible soit quatre personnes.

Le point 5 est discuté avant le point 4 afin de ne pas faire attendre indûment les promoteurs. Les points sont tout de même présentés ici selon l'ordre du jour.

#### 4 - NOTATION

Le doyen des études par intérim propose à la Sous-commission des études d'aborder la discussion sur la notation lors d'une rencontre subséquente, à un moment où monsieur François Dallaire, qui avait expressément demandé d'aborder ce sujet, sera présent. Le doyen des études suggère que les membres fassent part du type d'information qu'ils souhaiteraient ajouter au dossier. Il est ainsi convenu que le doyen des études par intérim joigne un relevé des cotes R des étudiants de l'UQO par secteur et qu'il examine quelle est la possibilité d'obtenir des résultats d'étudiants d'autres établissements pour des fins de comparaison. Le doyen des études par intérim vérifiera aussi si les départements se sont dotés de règles pour la notation et demandera un exemplaire des règles le cas échéant.

#### 5 - DOSSIER D'ÉVALUATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

##### **Présentation du projet**

Le doyen des études par intérim soumet à la Sous-commission des études le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en travail social.

Dans le cadre de l'évaluation périodique des programmes de l'UQO, un Comité d'autoévaluation a été mis sur pied et a procédé à l'évaluation de ce programme conformément à la *Politique d'évaluation des programmes à l'UQO*.

##### **Commentaires des membres**

Certains membres considèrent que, malgré le fait que la démarche d'évaluation a été faite dans les règles, les résultats sont essentiellement traités dans la perspective de l'ajout d'un profil «avec stage». Cela transparait, entre autres, dans les quelques recommandations faites. L'évaluation de l'actuelle maîtrise avec mémoire s'en trouve d'autant diluée et même si un travail d'une certaine ampleur a été effectué, il ressort peu de constats quant au programme existant.

Les professeurs Yao Assogba et Luc Lacroix de même que l'agent de recherche du décanat des études, monsieur André Régimbald, se joignent à l'assemblée.

Les éléments plus précis qui font l'objet de commentaires sont les suivants :

##### Methodologie

Dans les questionnaires adressés aux étudiants actifs, inactifs et les diplômés le troisième choix de réponse de la section B diffère de celui des sections C, D, E et F : à la section B, le choix est «Partiellement en accord» alors qu'aux autres sections le choix est «Partiellement en désaccord». Cela a pour effet de ne pas assurer l'homogénéité d'interprétation des résultats, en a-t-on tenu compte ?

##### Conditions d'admission

Une des conditions d'admission est que les candidats aient «... une expérience valide d'intervention sociale dans un ou plusieurs milieux». Cette condition n'a-t-elle pas pour effet de réduire la clientèle à la maîtrise ?

##### Liens entre la théorie et la pratique

- En réaction à la recommandation 6.1 du rapport d'expertise externe, le Comité de programme reconnaît qu'il est important «... que le contenu théorique de l'ensemble des cours soit illustré par des applications dans les pratiques sociales». Afin de s'assurer de la concrétisation de cette recommandation des expertes, n'y aurait-il pas lieu de le préciser au contenu des cours visés ou, encore, de l'inclure aux recommandations du rapport d'autoévaluation ?

- Les réponses des étudiants quant au manque de liens entre la théorie et la pratique ne paraissent pas aussi tranchées que l'interprétation qui en est faite.

- Comment se fait la vérification de la capacité de transfert de l'étudiant de la théorie vers la pratique ?

##### Clientèle

- L'ajout du profil avec stage ne risque-t-il pas de nuire au profil avec mémoire en divisant la clientèle ?

- L'attrait du programme de l'Université d'Ottawa pour une partie de la clientèle potentielle est abordé mais pas vraiment discuté.

##### **Informations supplémentaires**

Les représentants du comité d'évaluation précisent que, selon les résultats de l'évaluation, le programme avec mémoire actuel -qui a pour but de former des gens capables d'analyser les problèmes et de renouveler la pratique sociale- satisfait grandement les étudiants, les professeurs et le milieu socio-économique. Par conséquent, peu de recommandations

(recommandations 2 et 3) visent le programme actuel. Les lacunes ayant trait au transfert de la théorie à la pratique soulevées lors de l'évaluation seront résolues par l'ajout d'un profil avec stage et c'est pourquoi les recommandations vont dans ce sens.

Les promoteurs fournissent d'autres renseignements :

#### Méthodologie

Tel qu'indiqué dans le rapport, plus le score moyen est près de «un» plus l'accord des répondants est grand face aux critères évalués. Comme l'échelle des scores est la même pour toutes les questions, c'est cette règle qui a été utilisée partout.

#### Conditions d'admission

La vérification auprès du Bureau du registraire a confirmé qu'aucun candidat n'était refusé en raison de cette exigence. Par ailleurs, cette exigence n'apparaît pas aux conditions d'admission du descripteur du programme publié par le décanat des études.

#### Liens entre la théorie et la pratique

- L'approche pédagogique, d'une part, amène l'étudiant à faire des liens avec la pratique. D'autre part, il sera prévu aux plans de cours d'augmenter le recours aux exemples pratiques et, à cet égard, c'est au responsable de programme de s'assurer que les professeurs respectent le plan de cours.

- C'est dans le mémoire que l'étudiant allie les aspects théoriques avec sa pratique.

#### Clientèle

- L'étude effectuée pour l'Outaouais montre qu'il y a un réel besoin du profil professionnel dans la région.

- Le profil professionnel gardera certains étudiants ici. Le programme orienté sur deux axes - psychosocial et communautaire- et permettant d'aborder divers champs d'intervention continue d'être attrayant pour certains étudiants. De plus, la possibilité d'étudier à temps partiel constitue aussi un attrait. Mais le nombre de crédits reconnus aux étudiants québécois par l'Université d'Ottawa continuera d'être un important élément de concurrence.

#### **Recommandations**

Il ressort des discussions que des membres auraient souhaité que le dossier soit plus étoffé et plus fini (par exemple, une analyse plus fine des réponses des étudiants ; une discussion sur l'interprétation des résultats compte tenu de la modification des choix de réponses de sections du questionnaire à d'autres). Plus spécifiquement, la Sous-commission demande au Comité de programme :

- de préciser les moyens d'assurer le transfert du contenu théorique des cours vers les compétences professionnelles ;
- de s'assurer que l'offre des profils avec mémoire et avec stage tienne compte du contexte régional (concurrence de l'Université d'Ottawa).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jacques-André Lequin appuyée par madame Francine Sinclair la résolution 20-SCE-51 est adoptée à l'unanimité.

#### **6 - PROCHAINE REUNION**

La Sous-commission des études se réunira à nouveau le 21 septembre 2004.

#### **7 - LEVEE DE LA REUNION**

Sur proposition de madame Francine Sinclair appuyée par monsieur Jacques-André Lequin les membres conviennent de lever la réunion à 11 h 38.

\*\*Document original signé.

\_\_\_\_\_  
Le président

\_\_\_\_\_  
La secrétaire